



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_131 - Florence Bettschart-Narbel et consorts - Plan Impulsion du CHUV : quelle stratégie a été mise en place ?

Texte déposé :

Selon le rapport d'activités du CHUV 2022, le Comité de direction a décidé de procéder à un plan d'augmentation des recettes et de réduction des coûts sans diminuer les services de soins nécessaires à la population, suite au déficit financier d'environ 25 millions dû aux années COVID.

Ce Plan dénommé Impulsion n'a fait l'objet d'aucune communication dédiée du CHUV. S'il est mentionné dans le rapport d'activités 2022 que 150 propositions ont été faites par les différentes entités du CHUV et que 20 doivent être mises en œuvre en 2023, celles-ci n'ont pas été détaillées et il est impossible de savoir sur quoi portaient ces propositions.

Le 25 août 2023, le CHUV annonçait la mise en place d'une task force d'application et de suivi pour le retour à l'équilibre financier dans le cadre du Plan Impulsion du CHUV.

Cette task force était notamment composée du Directeur général du CHUV, du Directeur des ressources humaines, du Directeur de la logistique hospitalière et du co-Directeur des Finances ad intérim.

Depuis lors, il a été annoncé que le Directeur général du CHUV quitterait ses fonctions à l'issue de son intérim au 31 décembre 2024. Les directeurs des ressources humaines et de la logistique hospitalière ont quant à eux quitté le CHUV en 2024. Enfin, un nouveau directeur des finances du CHUV est arrivé en 2024. Lors de sa séance du 5 juin 2024, le Conseil d'Etat a créé un nouveau poste de directeur des opérations au CHUV afin d'appuyer le futur DG dans ses missions. L'on a appris par la suite que la task force était désormais dirigée par le Directeur général de la santé, qui cumule ses fonctions avec cette nouvelle fonction de directeur des opérations ad intérim.

Dans le rapport d'activités du CHUV 2023 publié le 29 août 2024, il est indiqué que les mesures Impulsion en lien avec les fonds de service ont permis de limiter le déficit de 5,7 millions, sans préciser quelles sont ces mesures.

La transparence quant au Plan Impulsion et à sa task force est inexistante. Les montants d'économie découlant du Plan Impulsion semblent dérisoires face à un montant total de charges du CHUV de plus de 2 milliards.

J'ai donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Qui fait aujourd'hui partie de la Task force Impulsion ?
2. Quelles sont les 150 mesures qui ont été proposées par les différentes entités du CHUV ?
3. Lesquelles ont été mises en œuvre ?
4. Des objectifs chiffrés ont-ils été donnés par le Conseil d'Etat à la Task force ?
5. Quel est le planning du Plan Impulsion ?
6. Le Conseil d'Etat prévoit-il de rendre le plan Impulsion public ?
7. Quelle est son appréciation du Plan Impulsion ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Anne-Lise Rime (PLR)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Carole Schelker (PLR)
5. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
6. David Vogel (V'L)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Elodie Golaz Grilli (PLR)
9. Georges Zünd (PLR)
10. Gérard Mojon (PLR)
11. Grégory Bovay (PLR)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Jean-Claude Favre (V'L)
14. Jean-François Cachin (PLR)
15. Jean-Louis Radice (V'L)
16. Jean-Marc Udriot (PLR)
17. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
18. John Desmeules (PLR)
19. Josephine Byrne Garelli (PLR)
20. Loïc Bardet (PLR)

21. Marc Morandi (PLR)
22. Marc-Olivier Buffat (PLR)
23. Mathieu Balsiger (PLR)
24. Michael Wyssa (PLR)
25. Monique Hofstetter (PLR)
26. Nicolas Suter (PLR)
27. Nicole Rapin (PLR)
28. Olivier Agassis (UDC)
29. Olivier Petermann (PLR)
30. Philippe Germain (PLR)
31. Philippe Miauton (PLR)
32. Regula Zellweger (PLR)
33. Sergei Aschwanden (PLR)
34. Thierry Schneiter (PLR)